



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR / PHOTOGRAPHIE

⊕ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les cours se déroulent de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les étudiants bénéficient de la demi-pension. La participation des étudiants à l'achat mutualisé de consommables photographiques nécessaires à la formation est fixée à 400 euros par an. Le versement sera acquitté par les étudiants au moment de leur inscription. Les demandes de bourses d'enseignement supérieur se font par saisie informatique dès le mois de janvier précédant l'entrée en BTS.

⊕ RECRUTEMENT

Cette formation s'adresse aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent souhaitant accomplir une poursuite d'étude professionnalisante dans le domaine de la photographie. Un niveau scientifique correct est nécessaire. Une bonne culture générale ainsi qu'une solide motivation pour la photographie dans une perspective professionnelle sont requises.

Nous insistons sur le fait que la formation possède une dimension technique forte, les candidats devront manifester une curiosité vis à vis du matériel et de la technologie photographique.

Le recrutement s'effectue à partir du dossier scolaire, d'un projet de formation motivé ainsi que d'un dossier photographique. Le recrutement se fait via la plateforme Parcoursup.

⊕ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation prépare directement aux métiers de la Photographie, aussi bien dans le domaine de la prise de vue que du traitement de l'image. La spécificité du BTS est d'apporter aux futurs diplômés de solides compétences techniques au service d'une pratique photographique future. La formation repose pendant les deux années sur une collaboration étroite entre l'établissement et la profession: la scolarité comporte trois périodes de stages obligatoires de cinq semaines chacune couvrant différents métiers de la photographie.

⊕ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- prise de vue publicitaire ;
- prise de vue mode, beauté et portrait ;
- prise de vue d'architecture intérieure et extérieure ;
- prise de vue de reportage ;
- traitement argentique noir et blanc et couleur ;
- traitement numérique de l'image (numérisation, développement de fichiers, chromie, retouches, montages, impression) ;
- maîtrise de la gestion de la couleur d'une chaîne de traitement numérique ;
- gestion et conservation des images, archivage ;
- conseil et expertise technique ;
- gestion de l'activité, droit.

Les diplômés peuvent poursuivre leur cursus en intégrant des écoles telles que l'ENSL Louis Lumière, l'École Nationale des Arts Décoratifs, l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles, ...

⊕ ENSEIGNEMENTS // HORAIRES HEBDOMADAIRES

	1 ^{re} année	2 ^e année
Culture Générale et expression	2h	2h
Anglais	2 h	2h
Sciences appliquées	3 h	3h
Économie et gestion de l'entreprise	4 h	4 h
Culture Photographique et visuelle	2 h	3 h
Techniques de mise en œuvre /		
Prise de vue argentique et numérique. /		
Traitement analogique et numérique de l'image	11 h	12 h
Technologie / Sensitométrie et équipements	9 h	8 h